

Agileo, logiciel de dématérialisation des factures

Chef de produit chez RBS, Christian Dhinaut orchestre la genèse et la mise à jour d'un logiciel de dématérialisation des factures fournisseurs créé en 2001 et baptisé Agileo depuis 2004. Le processus démarre avec l'envoi des factures fournisseurs à un seul et même endroit et s'organise en fonction de différentes étapes :

1. Le document est numérisé par scanner.
2. L'image obtenue est ensuite transformée grâce à deux logiciels de reconnaissance de caractères.
3. Après cette phase de reconnaissance du document intervient une étape dite « d'optimisation » mise en œuvre par le logiciel VRS (VirtualReScan) conçu par DICOM Group, partenaire de RBS. Il s'agit de corriger l'image.
4. Les informations en sont ensuite extraites grâce à un outil appelé Ascent Capture développé par la société KOFAX (DICOM Group). Celui-ci permet de détecter la filiale concernée ainsi que le fournisseur (grâce au n° de TVA intracomunautaire ou n° SIRET), le n° de facture, le montant HT, le montant taxes incluses et la référence à un bon de commande. « La recherche peut être affinée précise Christian Dhinaut. Certains

clients demandent l'échéance ou bien la spécificité de certains fournisseurs de matières premières – bois, clous par exemple – afin de vérifier la conformité avec la commande. »

5. Intervient ensuite la validation de la pertinence de la reconnaissance du document numérisé.
6. Le document est ensuite transféré vers Agileo, ce qui le classe automatiquement et déclenche le traitement de la facture par une personne autorisée.
7. Si plusieurs logiciels commercialisés s'arrêtent à ce stade, Agileo introduit une étape supplémentaire, celle de la validation de la facture. En fonction du fournisseur, celle-ci sera transmise sur la messagerie du chef du service concerné et tout un processus lui permettra de s'informer auprès de son équipe. Le tout sous gestion de la comptabilité qui procédera à des relances si nécessaire afin de ne pas dépasser la date d'échéance de la facture. Une fois la validation faite, la comptabilité pourra procéder au paiement, les factures étant classées par dates d'échéances.

UNE VÉRITABLE PLUS VALUE

« Les gains sont évidents », souligne Christian Dhinaut. « Pour la première phase de validation, on a

calculé que le temps de gestion était divisé par quatre par rapport au traitement manuel. Le paiement via Agileo permet de régler les sommes en date et heure de manière plus rationnelle et un tampon numérique certifie que le paiement a été fait. Au niveau de l'archivage, la mise à disposition d'une copie numérique permet de classer les factures papier par ordre chronologique dans des cartons, ce qui - en cas de besoin - permet de les retrouver plus vite. Grâce à cette organisation, les originaux ne quittent pas le service comptabilité. Les avantages de la dématérialisation des factures peuvent donc se résumer ainsi : centralisation de la réception des factures à une seule adresse (intéressant pour une structure multi-agences), aucun fax ni photocopie pour faire circuler la facture dans l'entreprise, fiabilisation de la validation enregistrée dans Agileo - on sait où est le document, qui s'en occupe -, quasi-suppression de la ressaisie qui n'intervient qu'exceptionnellement, intégration et suivi de litige éventuel. »

• SITE ■ www.rbs.fr

Une procédure en place depuis deux ans chez Lohr Industrie

Chez Lohr Industrie, la dématérialisation de quelque 50 000 factures par an est acquise depuis janvier 2006. « Nous avons pris la décision de franchir le pas à l'automne », précise Bernard Eckenfelder, responsable informatique, et la mise en place a été rapide. » Pour lui, les avantages sont évidents en termes de fluidité de l'information, de gain de papier, de temps et au final de productivité. C'est le logiciel Agileo qui a été retenu avec une interface en amont liée à l'émission des commandes aux fournis-

seurs et une en aval relative aux applications comptables. « Ce système nous permet notamment d'éviter les allers-retours de documents entre nos deux sites », explique Bernard Eckenfelder en précisant que la mise en place a soulevé des questions inattendues. « Passer d'une culture 100 % papier à la dématérialisation ne va pas de soi et des cas de figures auxquels nous n'avions pas pensé ont surgi », souligne-t-il en évoquant le fait que si l'on peut avoir plusieurs documents papier sur son bureau pour les comparer, on ne peut consulter qu'une seule

pièce comptable à la fois sur écran. Des palliatifs ont été apportés par le biais d'outils additionnels qui ont permis la création de « post-it électroniques », par exemple. Prochaines étapes : le rapatriement des factures fournisseurs de la filiale de Paris vers Strasbourg et, sans doute dès 2008, la mise en œuvre de certificats numériques destinés à authentifier les documents dématérialisés dans le cadre d'un projet d'archivage électronique légal permettant la destruction des originaux papier ».

• SITE ■ www.lohr.fr